



Service des chargés de compte du programme de la RS&DE

*Pour vous servir encore mieux !
More Ways to Serve You!*



Agence des douanes
et du revenu du Canada

Canada Customs
and Revenue Agency

Le programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE) offre des encouragements fiscaux aux entreprises canadiennes qui effectuent de la RS&DE au Canada. Ce soutien financier a pour objet d'encourager les entreprises, y compris les petites et les jeunes entreprises, à mener des activités qui visent l'avancement de la technologie afin d'élaborer des produits ou des procédés nouveaux ou améliorés.

Certains demandeurs voudraient obtenir le service personnalisé d'un représentant désigné du programme de la RS&DE. Ce service assure le suivi de votre demande de crédits dans le cadre du programme, et offre :

- des moyens de simplifier, pour votre entreprise, le processus de demande de crédits pour la RS&DE;
- des conseils pour vous aider à comprendre les exigences du programme de la RS&DE;
- des éclaircissements sur les documents que vous devez conserver pour justifier votre demande de crédits;
- des renseignements sur la situation de votre demande, une fois que vous l'avez présentée.

Si vous voulez bénéficier d'un tel service gratuit personnalisé, le service des chargés de compte, l'un des services de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) en vertu du programme de la RS&DE, est pour vous.

Grâce au service des chargés de compte, un expert du programme de la RS&DE vous aidera à vous prévaloir du programme et de ses divers services consultatifs. L'ADRC a conçu le service des chargés de compte dans le cadre de ses efforts continus pour faire en sorte que le programme de la RS&DE réponde mieux à vos besoins.

Qu'est-ce que le service des chargés de compte?

Le service des chargés de compte affecte à votre entreprise une personne-ressource désignée, un chargé de compte, du programme de la RS&DE.

Le chargé de compte vous offrira un service à guichet unique pour obtenir tous les renseignements dont vous avez besoin et il veillera à ce que vous profitiez de tous les encouragements fiscaux offerts. Le chargé de compte vous aidera à comprendre le programme de la RS&DE, les exigences concernant les activités admissibles, les règles à suivre pour déterminer les dépenses admissibles, les façons de justifier votre demande de crédits, et le processus d'examen. La présence d'un chargé de compte contribuera aussi à assurer la continuité et l'uniformité du service d'une année à l'autre.

Quels sont les avantages du service pour votre entreprise?

Le service des chargés de compte offre de nombreux avantages. Ces avantages incluent :

- l'obtention de conseils dès le début du processus et avant la présentation d'une demande;
- la meilleure compréhension par les demandeurs du programme et des genres de recherche et de développement qui sont admissibles aux fins des encouragements fiscaux;
- la certitude accrue quant à l'admissibilité de la recherche et du développement aux fins d'encouragements fiscaux pour la RS&DE;
- l'uniformité et la continuité du service grâce à des communications périodiques entre l'entreprise et le chargé de compte;
- la réduction du fardeau administratif et du coût de l'observation associés au programme de la RS&DE.

Quels services le chargé de compte offre-t-il?

Le chargé de compte offre les services suivants :

- Il vous aidera à évaluer vous-même l'admissibilité de vos activités et à réduire les délais dans le traitement de votre demande de crédits pour la RS&DE.
- Il pourra être consulté par vos employés tout au long du processus, de l'étape de la planification à celle de la demande éventuelle.
- Il vous expliquera le genre de renseignements qui est nécessaire pour justifier votre demande et vous aidera à réduire au minimum la paperasserie.
- Il surveillera le traitement de votre demande une fois que vous l'aurez présentée et vous tiendra informé de son statut.
- Il vous aidera à profiter d'autres services, comme le service d'examen préliminaire des projets.
- Il pourra vous donner des conseils généraux sur l'établissement d'une demande de crédits pour la RS&DE. Toutefois, les employés de l'ADRC ne peuvent pas participer à l'établissement de votre demande.

Le recours au service des chargés de compte est-il une condition à remplir pour participer au programme de la RS&DE?

Le service des chargés de compte est axé sur le client. Un chargé de compte sera affecté seulement aux entreprises qui croient pouvoir bénéficier des services offerts par une telle personne.

Comment pouvez-vous profiter de ce service?

Le service des chargés de compte est offert par l'intermédiaire des bureaux des services fiscaux de l'ADRC de tout le pays. Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous prévaloir de ce service, communiquez avec n'importe lequel des bureaux des services fiscaux suivants :

Halifax	(902) 426-7875
.....	1 888 320-9099
Québec	(418) 648-7151
.....	1 (866) 204-0101 poste 648-7151
Montréal	(514) 496-1317
Laval	(514) 338-4198
.....	1 (888) 784-8709
Ottawa.....	(613) 598-2295
Toronto	(416) 973-3725
Mississauga	(905) 566-6148
Hamilton	(905) 572-2650
Calgary	(403) 691-5890
Vancouver	(604) 666-8578

Visitez notre page Web à

www.adrc.gc.ca/rsde

Composez notre numéro sans frais

1 800 959-7775

Pensez à recycler!



Imprimé au Canada